

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

Convocation du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 10 août 2023
se réunira à la Mairie de COGGIA (village)

Le lundi 14 août 2023 à 18 heures

Ordre du jour

- 1 . Vote du nouveau plan d'arpentage concernant l'échange Commune ABEL.
- 2 . Autorisation au Maire de signer des actes notariés (annulation de titres).
- 3 . Autorisation pour la Collectivité de Corse de préempter la zone de la pointe Saint Joseph.
- 4 . Autorisation au Conservatoire du Littoral d'acquérir des terrains zone pointe Saint Joseph.
- 5 . Modification du Budget suite aux conclusions de la Cour des Comptes.
- 6 . Convention de location des anneaux du Petit Port, professionnels et particuliers.

7 . Convention de l'installation de l'antenne relais au lieu-dit Crucciate.

8 . Vote de l'enquête publique concernant le déclassement et le classement de diverses voies situées sur les hameaux de Cerasa et Vedolaccia.

9 . Subvention association.

10 . Questions diverses.

Fait à COGGIA, le 10 août 2023

Le Maire,

François COGGIA

